

Paris, le II Avril 1935

des

REUNIONNAIS

Siège Social:
4, Place de Rennes
PARIS (6è)

Mon cher COMPATRIOTE,

Pour développer l'entraide et la solidarité réunionnaises, pour s'efforcer d'arriver à une action économique en faveur des produits de la Réunion, notre Association, dans sa dernière Assemblée Générale, a voté la création d'un FOYER des REUNIONNAIS à Paris .

Vous savez quels sont les buts que nous poursuivons :

- entretenir des liens de solidarité entre tous les compatriotes fixés en France;
- faire mieux connaître et apprécier tout ce qui intéresse notre Ile natale;
- fortifier les sentiments qui unissent d'une façon permanente la France et sa fille d'outre-mer .

Ce Foyer des Réunionnais serait un cercle familial qui accueillerait et recevrait nos étudiants arrivant à Paris et les mettrait en rapport avec des personnalités parisiennes. Ils trouveraient là une sollicitude affectueuse : ce qui serait rassurant pour leurs familles au pays. D'accord avec l'Association des Etudiants Réunionnais une salle de permanence leur serait spécialement réservée.

Ce Foyer tiendrait lieu de pied-à-terre réunionnais pour les compatriotes à leur arrivée en France. Il serait pourvu d'un

bureau de renseignements avec un secrétaire qui y serait attaché. Il servirait également de centre de propagande et de publicité, groupant les renseignements divers sur l'île depuis les ouvrages littéraires, les journaux et revues jusqu'à une documentation économique sur le pays, embryon de ce que l'on pourrait envisager dans l'avenir comme un office de la Réunion à Paris .

Les autres colonies ont une agence économique qui évidemment exigent des frais dont il faut faire faire l'économie à la nôtre : nous nous appliquerons tous à y suppléer par notre ingéniosité et notre entente .

Au moment où des efforts sont faits pour développer le tourisme à la Réunion, ce Foyer jouerait en France un rôle d'agence touristique réunionnaise .

Pour réaliser ce projet, conçu à la suite d'un vœu émis à l'Amicale par un de ses membres d'Honneur M. le Sénateur Léonus Bénard, l'Association fait appel à toutes les bonnes volontés. Elle vous demande d'adhérer comme membre actif ou honoraire et de fixer une cotisation spéciale pour le FOYER .

Il est naturellement entendu que toute discussion politique est complètement écartée .

Nous nous permettons, mon cher Compatriote, de vous envoyer un bulletin vous demandant de coopérer à notre oeuvre de publicité et de solidarité réunionnaises. Dans l'espoir que vous ne resterez pas insensible à notre appel, veuillez agréer l'assurance de nos salutations distinguées .

Le Président de l'AMICALE des REUNIONNAIS

Paul CHAMPDEMERLE .